



## FICHE 2.1.1

### Les traversées | Dalles de repérage | Traversées simples

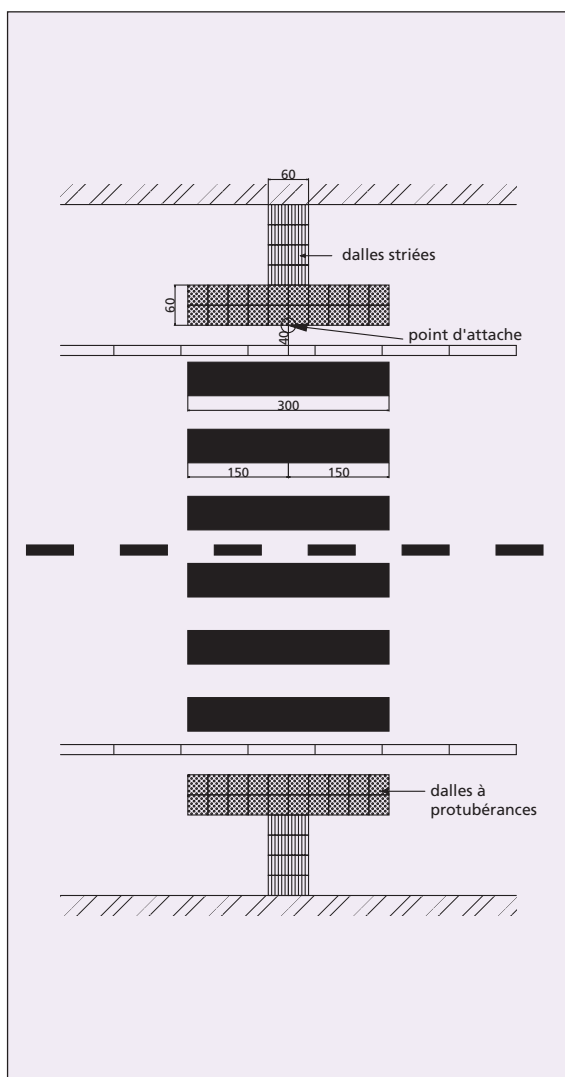


#### LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

**Point d'attache:** • toujours entre 15 et 45 cm du bord extérieur de la bordure.

**Dalles à protubérances:** • 60 cm de large ;  
• toujours perpendiculaires aux dalles striées ;  
• disposées sur toute la largeur de la traversée.

**Dalles striées:** • 60 cm de large ;  
• toujours perpendiculaires aux dalles à protubérances ;  
• toujours placées dans l'axe de la traversée ;  
• prolongées jusqu'à la ligne guide naturelle existante (façade, bordure, haies, ...) ou à maximum 30 cm de celle-ci.



Figures 1 à 3: implantation type des dalles dans des traversées simples. © GAMAH